

L'éolien, maillon indispensable de la transition énergétique

L'urgence climatique nous contraint à investir sans attendre dans la transition vers une énergie propre. Celle-ci passera inévitablement par le développement du renouvelable et de l'éolien. L'enjeu n'est plus de se prononcer sur « oui » ou « non » à l'éolien mais d'envisager la manière la plus acceptable de s'engager, tous ensemble, pour relever les défis de demain.

Les défis climatiques auxquels nous sommes tous confrontés impliquent de s'engager sans plus attendre dans la transition énergétique.

Pour cela, nous devons ré-envisager nos modèles de consommation et de production d'énergie. Et en priorité :

- **réduire notre consommation énergétique individuelle et globale.**
- **faire évoluer le mix de production énergétique, pour réduire la part d'énergie fossile et soutenir le développement des énergies renouvelables.**

L'exigence d'agir, sans attendre

Dans cette transition, il n'y a évidemment pas de solution parfaite. La seule certitude que nous avons aujourd'hui est qu'il est urgent de prendre des actions concrètes, à tous les niveaux. La voie empruntée nous amène à privilégier des énergies propres, pour principalement produire de l'électricité.

La meilleure alternative pour engager la transition

Pour subvenir à nos besoins actuels et futurs, nous devons recourir à diverses sources de production, parmi lesquelles la part du renouvelable est appelée à grandir.

L'éolien est aujourd'hui une des sources d'énergie renouvelable de premier plan. Générant une grande quantité d'énergie, elle permet de répondre à la demande.

Pourquoi l'éolien ?

D'abord parce qu'il s'agit d'un des rares modes de production d'énergie propre aujourd'hui disponibles et qui peut être mis en œuvre sans attendre.

A côté du solaire, de l'hydraulique, de la biomasse, la technologie est éprouvée, fiable et parmi les moins chères.

Si d'autres modes de production sont envisagés, ils sont aujourd'hui encore au stade de la recherche et du développement et ne sont pas parvenus à démontrer leur pertinence et leur efficacité. Leur mise en œuvre prendra encore des décennies. Or, nous n'avons plus le temps d'attendre.

L'éolien dans le mix d'électricité renouvelable en Wallonie

Pour 2030, selon les objectifs fixés par le Gouvernement wallon, l'éolien terrestre devra représenter 46% (4.600 GWh) du mix de production d'électricité renouvelable, le photovoltaïque 33% (3.300 GWh). L'hydraulique reste stable avec 4% de la production. La biomasse cogénérée intervient pour 16% de la production.

Source : Contribution de la Wallonie au Plan National Energie Climat 2030

Coûts de production de l'électricité en Europe



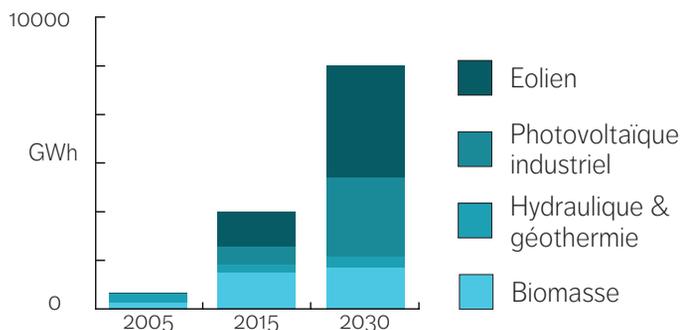
Source : AIE (Agence Internationale pour l'Energie) «Projected costs of generating electricity» décembre 2020 - en €/MWh - conversion €//\$: 0,8187

L'éolien est un pilier essentiel de la transition énergétique.

Eolien : rumeurs et réalités

Dans cette transition, il n'y a évidemment pas de solution parfaite. La seule certitude que nous avons aujourd'hui est qu'il est urgent de prendre des actions concrètes, à tous les niveaux. La voie empruntée nous amène à privilégier des énergies propres, pour principalement produire de l'électricité.

- **Les éoliennes remboursent leur dette énergétique en moins d'un an** (l'énergie nécessaire à leur fabrication, à l'extraction des matériaux, à leur utilisation jusqu'à leur recyclage).
- **Si cette énergie est intermittente, elle fonctionne en bonne complémentarité avec d'autres sources d'énergie renouvelable** (solaire, hydraulique, biomasse,...). Le développement progressif de ces diverses sources et des nouvelles solutions de stockage, en divers lieux connectés entre eux, permet d'envisager un modèle européen de production énergétique autonome. Nous pouvons de cette manière renforcer notre résilience et réduire notre dépendance au gaz, au pétrole ou à l'uranium, principalement extraits en dehors de l'Union européenne.
- **L'impact des éoliennes sur la biodiversité peut être aujourd'hui compensé** par la prise de mesures adaptées au contexte local, en concertation avec les acteurs de l'environnement. Le cadre auquel est soumis le développement éolien est aujourd'hui le plus exigeant en matière de réduction des impacts sur l'environnement local.



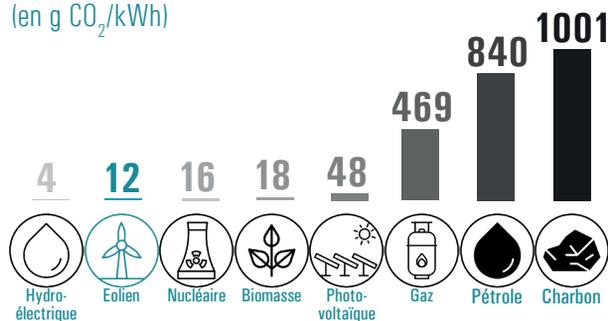
(PNEC2030) approuvé le 18 décembre 2018 par le Gouvernement Wallon

- **L'éolien est un des modes de production d'énergie qui laissent le moins de trace** à long terme sur son environnement. Il ne contraint notamment pas les générations futures à gérer des déchets. Aujourd'hui, 98% du poids d'une éolienne (béton, cuivre, acier, aluminium, plastique, zinc) peut être directement recyclé. Et des solutions relatives au recyclage des matériaux composites se mettent actuellement en place.

- **Le financement du démantèlement des éoliennes** érigées en Wallonie est, dès l'entame de tout projet, garanti par la mise en place d'une caution de 100.000 à 110.000 euros par éolienne.

Emissions de CO₂ des énergies

(en g CO₂/kWh)



Source : ADEME - France, 2015 - tinyurl.com/ademeEmissionsCO2

Aujourd'hui, face aux défis climatiques et environnementaux qui vont lourdement peser sur les générations futures, nous ne pouvons plus nous contenter de répondre « non » ou « oui, mais pas chez nous » à la question de l'éolien. Cette énergie renouvelable contribue concrètement à soulager le climat. Et si l'éolien n'est pas l'unique solution aux défis qui nous occupent, elle est un des moyens incontournables à notre disposition pour les relever.

Si vous souhaitez retrouver les éléments contextuels, étayant les propos ci-dessus, nous vous invitons à consulter les sites officiels et gouvernementaux suivants :

SPW Wallonie Energie – Eolien Rumeurs et Réalités tinyurl.com/rumeurs-et-realites

Wallonie – Plan Air Energie Climat 2030 (PACE2030) tinyurl.com/PACE2030

L'éolien en dix questions, par l'Agence de la transition écologique (France) tinyurl.com/EOLIEN-ADEME

A Habay, soutenir un éolien responsable et raisonné

lucéole

En tant que citoyen, vous avez la possibilité d'agir pour l'environnement en soutenant un éolien voulu, responsable, intégrant la dimension locale, plutôt que des développements subis, pour lesquels les habitants et la commune n'auront pas leur mot à dire.

Plutôt que de voter « pour » ou « contre » l'éolien à Habay, nous vous invitons à vous prononcer « pour la transition énergétique citoyenne » en soutenant le seul projet éolien responsable sur la commune, celui de la coopérative Lucéole à Houdemont.

Lucéole est une coopérative citoyenne fondée par des Habaysiens. Elle compte aujourd'hui un millier de coopérateurs, principalement issus de la région. Depuis plus de dix ans, au niveau de la commune de Habay, Lucéole étudie, analyse, travaille (de manière bénévole) à l'établissement d'un projet éolien respectueux du contexte urbanistique et environnemental local.

Soutenue par la Commune de Habay, Lucéole a notamment réussi à fédérer les projets de divers développeurs sur le territoire communal (Engie Electrabel, Ecopex et Elicio) dans un projet unique. Situé au nord de l'autoroute, à Houdemont, il inclut une participation citoyenne à la hauteur de 25% (1 éolienne sur les 4).

C'est le seul projet à avoir obtenu un permis à ce jour.

Nous souhaitons notamment souligner que :

- Le parc est situé à proximité immédiate de l'autoroute et du chemin de fer qui séparent les éoliennes du village de Houdemont. L'impact sonore, très limité, sera largement couvert par le bruit permanent de l'autoroute bien connu des riverains.
- Le parc est le seul érigé sur des terrains communaux. Leur location et les taxes relatives au projet généreront une rentrée financière pour la commune de Habay avoisinant 100.000 euros par an.
- Pensé en concertation avec le Département de la Nature et des Forêts -DNF, il prévoit des mesures compensant les impacts potentiels sur l'avifaune et les chauves-souris et contribuant à terme au renforcement de la biodiversité locale.
- Ce projet permettra de produire annuellement l'équivalent des besoins en électricité d'environ 6500 ménages.
- La commune de Habay s'est engagée dans la Convention des Maires, pour atteindre la neutralité carbone en 2050 en s'appuyant sur les énergies renouvelables. Le développement du parc éolien de Houdemont est, à cet égard, inscrit dans le Plan d'Action Energie Climat de la commune (PAEDC) renouvelé en novembre 2020.

Comment ? En prenant part à la consultation populaire et en répondant « OUI » aux questions suivantes :

- Êtes-vous favorable au projet de 4 éoliennes porté par la coopérative Lucéole, Elicio, Engie et Ecopex, localisé entre Habay-la-Vieille et Houdemont ? **OUI**
- Êtes-vous favorable à une participation financière communale dans le cadre d'un projet éolien sur Habay ? **OUI**

Soutenir un éolien responsable

D'autres promoteurs éoliens envisagent des projets plus importants, à Habay-la-Neuve et à Hachy, sans tenir compte de la dimension locale. La coopérative Lucéole ne soutient pas ces projets.

Au regard des ambitions wallonnes, nous sommes certains que des éoliennes seront érigées à Habay. L'administration régionale soutient les projets proches des grandes infrastructures (autoroutes, ligne de chemin de fer, etc...).

La mise en œuvre de notre parc est de nature à bloquer la réalisation d'autres projets.

Retrouvez tous les enjeux de cette consultation citoyenne sur le site habaypourleclimat.be

Si vous avez une question ou envie d'entamer un débat constructif sur les enjeux de cette consultation, des administrateurs habaysiens de Lucéole sont à votre disposition.

- info@lucéole.be
- Michel Dolmans - 0498/51.40.67
- Yves Storder - 0497/67.02.62
- Didier Tricot - 0470/10.44.68



A Habay, soutenons une production d'énergie verte par les citoyens, pour les citoyens. Prenez part au changement, devenez coopérateurs de Lucéole.